

Portrait des quartiers populaires à Kinshasa (RDC): un territoire, une identité

Lusamba Kibayu Michel
SPED3-Institut d'études du développement (UCL)
Bâtiment Leclercq-B.193
1348 Louvain-la-neuve, Belgique
michellusamba@yahoo.fr

Mots clés : *quartiers populaires, acteurs populaires, identité, territoire, territorialité, production d'espace.*

Résumé :

Depuis l'époque pré-coloniale, coloniale et après l'indépendance, trois régulations foncières coexistent et s'affrontent pour produire la ville de Kinshasa : une régulation formelle basée sur la législation écrite, issue des institutions (Etat) et deux régulations autonomes – l'une, forte s'appliquant aux méthodes traditionnelles non écrites, est issue des pratiques coutumières – l'autre appliquant le droit de la pratique (ou droit intermédiaire) émane des pratiques populaires. Cinq types des quartiers sont issus des ces régulations foncières: quartiers résidentiels, quartiers des anciennes cités, quartiers des cités planifiées, quartiers excentriques et d'extension, et quartiers semi-ruraux.

De ces trois régulations rivales, celle exercée par les chefs coutumiers permet à toutes les couches sociales, même les plus démunies, d'accéder au sol et à cet effet, elle est à la base de la production des quartiers populaires dans la ville. Ces quartiers issus de la régulation autonome diffèrent selon les époques. A l'époque de l'Etat Indépendant du Congo, les quartiers populaires étaient essentiellement en pisé et/ou en torchis et valorisés par l'Etat au fur et à mesure que la ville s'agrandissait. Par contre, après l'indépendance, ils ont été produits en briques adobes pour la plupart et n'ont reçu aucun apport de valorisation technique de la part de l'Etat si ce n'est que celui des habitants eux-mêmes des quartiers. Depuis les années nonante et même légèrement bien avant cette date, les quartiers populaires sont produits en parpaing dans leur majorité et d'autres matériaux durables. Mais leurs valorisations sont en charge des habitants seuls, des acteurs populaires. Alors, le propos de cette contribution est d'essayer de comprendre comment ces acteurs populaires construisent leurs identités dans cette production des quartiers populaires. En se référant à la production des quartiers populaires, on peut imaginer que l'identité s'inscrit dans le cadre d'aires territoriales d'appartenance. Elle fonctionne socialement comme le moyen de légitimer un groupe dans un quartier (demi-territoire) dont il cherche à valoriser, à sécuriser, ... Elle exprime un partage d'objectifs propre à une collectivité (Guy Di Méo et Pascal Buléon, 2005, p. 45). Dans cette construction d'identité, les acteurs populaires se montrent réellement plus inventifs en mettant en évidence des stratégies rendues effectives par la production des quartiers populaires. Parmi ces stratégies, on remarque par exemple l'annexion de nombreux quartiers dans les réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité.

Pour chaque acteur, l'assemblage de ces quartiers d'appartenance forme sa territorialité (Guy Di Méo et Pascal Buléon, 2005, p. 38). Il se dessine donc derrière ces territorialités des aires des systèmes d'action dans lesquels s'inscrivent ces acteurs. Ces territorialités expriment d'incontestables identités, à la fois personnelles et collectives. Et ce, à travers d'importantes initiatives d'organisation de la population qui contribuent énormément à la promotion des quartiers populaires. Elles sont un vecteur d'innovation et de sensibilisation d'un point de vue de la culture d'approche intégrée.

Ces quartiers, indiquant des représentations des lieux de vie et des demi-territoires, sont caractérisés par des fortes identités issues des cultures et des pratiques populaires. Ils arriment les individus à leurs espaces vécus. Ils forment bien ce lien sensible, émotionnel, affectif, tendu entre le sujet, l'acteur, les groupes sociaux et les territoires : un lien que tisse la territorialité de chacun (Guy Di Méo et Pascal Buléon, 2005, p. 38).

Les pratiques populaires, notamment celles qui concernent la production d'espace, participent fondamentalement à cette construction d'identité et de territoire. Elles sont novatrices et assimilables à la prévention sociale visant à construire ou à restaurer une identité locale et culturelle du quartier. Elles créent une communication, mais aussi une médiation interindividuelle autorisant la fabrication de représentations communes.

C'est dans le cadre de ces pratiques que se construisent ou se modifient les identités et les territorialités, à l'échelle de l'histoire individuelle comme de l'histoire collective. Ce sont ces pratiques qui reformulent, reconstruisent en permanence les héritages. Elles recréent du lien social inter-générationnel par la médiation sociale, et à réintégrer le quartier dans la trame urbaine existante.

Introduction

Actuellement, l'effervescence au tour des notions de **territoires** et **d'identités** est très forte. L'époque de l'uniformisation et de la conformation au modèle dominant étant révolue, le retour vers le local bat son plein. Di Méo considère que *"le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux mêmes, de leur histoire, de leur singularité."* *Tout espace n'est donc pas territoire, et la plupart des territoires contemporains sont en cours de recomposition. Le territoire, c'est d'abord une idée, la volonté d'un groupe social de tisser du lien social localisé, de créer des solidarités à l'échelle locale, de se vouloir co-auteur d'un développement de proximité.*"(Di Méo Guy et Buléon Pascal, 2005, p. 75-89).

Le territoire pris comme un espace géographique construit socialement, typé culturellement et délimité institutionnellement suppose une gestion d'espace gouverné. Il est donc transformé, approprié, exploré, géré par différents acteurs à différentes échelles et ce, en fonction des potentialités du marché, des objectifs et des stratégies d'acteurs. La somme, la résultante des pratiques d'acteurs contribue à la transformation d'un espace plus large, à travers des relations de complémentarité, mais aussi de confrontation et de conflit. Selon Roger Brunet, un tel territoire est une œuvre humaine, il est un espace approprié. L'homme produit du territoire comme il produit de l'art, de la culture, du droit, de l'histoire. Il le fait de coutume par inadvertance, inconsciemment, simplement en travaillant et en se reproduisant. Le territoire est un fait de lieux qui sont liés. Il est de l'ordre du réel et a une réalité complexe (Roger Brunet, 1997, p. 72-74.). Le territoire peut cesser d'être un simple découpage administratif pour devenir un espace de mobilisation de l'ensemble des acteurs qui ont une volonté commune d'en valoriser les ressources, de travailler à la cohésion et au développement d'une véritable société locale stigmatisée Jacqueline Mengin¹. Pour cette dernière, le territoire est le lieu où se fait la réponse aux demandes sociales (création de services par exemple, ...), il est le premier lieu d'identité, de création de groupes d'appartenance au tour des projets insérés dans un territoire, et enfin, c'est le lieu de la refondation de la citoyenneté et même de la démocratie.

« Délimiter un territoire », fait observer Pierre Pellegrino, c'est à la fois en prendre possession et affirmer son identité, son appartenance.

Le cas de la colonisation en Afrique ne manque pas de fournir d'utiles enseignements à ce sujet. Car, la colonisation paraît avoir suscité l'identité ethnique, particulièrement dans ses formes territoriales les plus figées (Di Méo Guy et Buléon Pascal, 2005, p. 53). La délimitation des contours géographiques des territoires ethniques fut souvent l'œuvre des administrateurs coloniaux, aidés dans cette tâche par les ethnologues et par les géographes. Cette identité ethnique fait référence à des territoires qui affichent en général de médiocres localisations à cause d'occupation simultanée d'un grand nombre de groupes sociaux appartenant à des ethnies différentes. La colonisation a en effet produit les images d'identités trop statiques et trop territoriales, parfois bien artificielles des ethnies. Celles-ci relevaient auparavant d'une réalité beaucoup plus mouvante (Di Méo Guy et Buléon Pascal, 2005, p.53). Quelle soit individuelle ou collective, l'identité s'inscrit dans des formes de mise en scène spatiale produites par les sociétés. Elle désigne l'appartenance à un territoire. Ce dernier, étant l'expérience concrète de l'espace social qui conditionne les rapports sociaux entre acteurs (Pierre Pellegrino et al., 1986, p. 166). Alors, la construction de l'identité, la diversité des formes et des expressions de cette identité ainsi que les multiples transformations

¹ « La vie associative », Edition Régions, Bulletin d'information de la CPCA, numéro 2, octobre 2001. Site : <http://cpc.a.asso.fr> du 2/1/2006.

culturelles qui rendent cette identité dynamique et polymorphe occupent un espace-temps de différenciation. C'est au sein de cet espace-temps de différenciation que prennent forme des écarts culturels, des distances, des différences, des dispersions qui s'expriment sous la forme de paradoxes, de rémanences, de résistances, de conflits, de vices de forme, de mutations et d'émergences et ce, en fonction de l'hétérogénéité des acteurs.

En nous intéressant à la territorialité relative à la psychologie de l'environnement, nous retiendrons l'espace d'action partagé par un certain nombre d'individus qui sont des acteurs populaires. Nous mentionnons le quartier produit par ces derniers dans sa typologie bien connue, sans parler du territoire à l'échelle de la ville. Claude Raffestin pose le territoire comme une réordination de l'espace (Frédéric Debuyst et al. (eds), 2001, p. 156). Car l'existence d'une identité régionale implique un sentiment de possession de la part des populations, par rapport à un territoire qu'elles se représentent comme leur région, c'est-à-dire, un territoire qui possède des caractéristiques leur permettant de se définir par rapport à elles-mêmes et par opposition aux autres (Pierre Pellegrino et al., 1986, p. 166). Pour Raffestin, la territorialité est « *un système de relations à l'altérité* »². Elle définit tout rapport avec autrui, toute relation sociale sur un territoire. Elle « reflète la multidimensionnalité du vécu territorial par les membres d'une collectivité, par les sociétés en général » (Di Méo Guy, 2005, p. 82). Cette territorialité concerne effectivement l'acteur socialisé. Car elle relève de sa logique, de sa sensibilité, de ses capacités réflexives et imaginaires personnelles. Elle se calque sur son espace vécu, tissé de ses rapports intimes mais néanmoins interactifs avec les lieux et les gens qui les fréquentent.

Cet article tente de montrer comment la production d'espace actuelle de Kinshasa est réalisée par des acteurs populaires. Cette production foncière et immobilière n'a rien en commun avec le processus de modernisation. Cette dernière, pour assurer la transformation des sociétés traditionnelles en sociétés modernes offre un seul chemin linéaire vers un développement urbain calqué sur l'expérience des pays développés (capitaliste comme socialiste)³. Pour Frédéric Lapeyre, une telle vision statique de développement constitue une vaste offensive de négation de la pluralité des « devenirs » des populations du Sud. Car selon lui, des conséquences qui en découlent sont très importantes sur la place des populations et, en particulier, des acteurs populaires dans la définition des politiques de développement. Longtemps oubliés dans le processus de modernisation de la ville de Kinshasa, ces acteurs se sont donc organisés à partir des pratiques populaires et des identités territoriales dans leur rapport à la réalité urbaine de Kinshasa. On voit que la défense et l'amélioration des conditions de vie correspondent à leurs objectifs essentiels.

Face aux nombreuses analyses existantes, centrées sur les pratiques socio-économiques concrètes des populations, qui ont reconnu progressivement que les populations locales se montrent capables, dans certains cas, d'inventer un ensemble de règles et des les rendre effectives (Pierre-Joseph Laurent et Jean-Philippe Peemans, 1998, p. 15), nous nous efforçons de comprendre comment le kinois « habitant de Kinshasa » se représente son existence à travers son inscription dans un territoire et nous visons plus particulièrement les possibilités (ou impossibilités) d'une adaptation de différentes catégories de populations au développement et aux innovations, et les territoires dans lesquels cette adaptation est possible. Le présent article se propose alors d'examiner les transformations qui accompagnent les pratiques populaires sur le territoire ; ensuite montrer de quelle manière ces pratiques en tant

² Cité par Tizon, Philippe, à l'occasion du séminaire « *Le territoire et la géographie sociale* », Ecole d'été, Vallée d'Aspe, p. 12 du 31 août au 3 septembre 1992.

³ **Mondialisation, néo-modernisation et « devenirs » : un autre regard sur les pratiques populaires**, article qui sera publié dans un ouvrage collectif coordonné par G. Froger, 2006, la mondialisation contre le développement durable ? (Paris : Karthala).

que « stratégies et logiques » des acteurs construisent une identité dans les quartiers populaires jugés sans équipement suffisant et très vulnérables. Autrement dit, mettre en regard les spatialités à travers lesquelles les couches populaires se reconnaissent une position dans les territoires (quartiers) et les manières selon lesquelles ces acteurs populaires valorisent les activités constitutives de leur existence. Par-là même déterminer les différentes valorisations relatives aux activités socio-culturo-économiques qui s'insèrent dans le territoire. Ensuite, en tant qu'espace social et plus encore en tant que territoire, le quartier urbain exerce sur les représentations de l'identité de ses habitants d'incontestables effets, positifs ou négatifs selon la nature plus ou moins gratifiante des espaces de vie qu'il leur offre (Guy Di Méo et Pascal Buléon, 2005, p. 50).

En effet, la production d'espace est donc ici un concept précieux, une construction intellectuelle, destinée à rendre compte de façon intelligible et pertinente, des traductions spatiales des pratiques foncières et immobilières. Relativement à cette construction pouvant résulter des modes d'appropriation, d'exploitation, de communication et de production d'habitat qu'utilisent les populations pour se représenter leur identité territoriale, l'une des questions fondamentales qui se posent est de décrire et de comprendre la façon dont les acteurs populaires créent, aménagent, organisent de l'espace en agissant, avec ou sans intérêt de sécuriser leur propre reproduction.

Après cet essai de conceptualisation, nous aborderons le bilan historique de régulation foncière avant d'analyser la typologie des quartiers dans le processus de la production d'espace à Kinshasa.

1° La régulation foncière d'avant et après 1960

La gestion foncière urbaine de Kinshasa montre l'élaboration des stratégies anti-crisis par les différents acteurs de la ville. Ces stratégies propres aux individus sont mobilisées au profit personnel et favorisent l'étalement excessif de la ville actuelle.

La poussée de ce phénomène d'élargissement urbain s'étend davantage vers l'Est de la capitale par la création continue de nouveaux lots sur l'initiative majeure de l'Etat, des chefs coutumiers et des populations. On peut alors observer à travers l'analyse des pratiques foncières et immobilières à Kinshasa l'existence de trois régulations rivales qui coexistent et s'affrontent.

Il s'agit d'une régulation formelle donc de contrôle issue des institutions (Etat) et deux régulations autonomes : l'une, forte, est issue des pratiques coutumières, l'autre émane des pratiques populaires.

La régulation formelle du marché foncier est basée sur la législation écrite dont l'interprétation est confiée à des juristes et la mise en application à des fonctionnaires de l'Etat.

Par contre, la régulation autonome forte se traduisant par des pratiques coutumières du foncier reste oral et s'applique conformément aux méthodes traditionnelles non écrites. Le pouvoir coutumier a été, à un moment donné de l'histoire du Congo (RD), réhabilité sous la forme de l'« authenticité ». Mais nonobstant cette reconnaissance solennelle, il continue à être marginalisé. Le chef coutumier, symbole du pouvoir traditionnel sur le foncier, cède quelquefois sous la pression de la régulation formelle.

La troisième régulation profite de la dualité de deux précédentes. Elle se positionne à leur croisée de chemin caractérisée par la concurrence de régulation (moderne et coutumière). On y rencontre des acteurs appliquant le droit intermédiaire ou droit de la pratique. Les pratiques de régulation autonome apparaissent pour une certaine catégorie des populations les plus vulnérables comme une solution endogène. Et les acteurs impliqués dans cette régulation sont notamment les squatters, les associations, etc.

Toutes ces régulations rivales survivent ensemble en s'efforçant de s'ignorer depuis l'époque précoloniale, coloniale, et même après l'indépendance (Marc Pain, 1984, p. 10-30). Elles ne se développent pas dans l'isolement les unes par rapport aux autres, mais elles interagissent en grande partie et se partagent les mêmes espaces géographiques. Par exemple, l'Etat, gestionnaire attribué des terres selon la loi foncière du pays, recourt parfois au chef coutumier pour accéder à la terre et aussi délivrer des titres de propriété (documents fonciers) sur les terres loties et vendues dans l'isolement par le chef coutumier. Dès lors, le chef coutumier oeuvre en liaison fonctionnelle avec quelques agents de l'administration publique. C'est donc une régulation conjointe informelle qui prive l'Etat de cette catégorie des ressources nationales. Cette concertation est l'une des stratégies de chef coutumier pour légitimer ses transactions foncières. Pourtant l'étatisation du sol a consacré l'aliénation définitive des droits des chefs coutumiers ou chefs de terre sur leurs domaines.

Au cours de l'histoire de la ville, le dynamisme des trois sources de régulation foncière élucidées ci-dessus se remarque. Et comme l'année 1881 correspond à la fondation du poste de Léopoldville par Henry Morton Stanley, nous la considérons comme date phare de notre analyse (Marc Pain, 1984, p. 15).

En effet, la période pré-coloniale entre 1881-1908 marque un début d'organisation territoriale. Il s'agit là de développement exogène basé sur la régulation foncière qui émane essentiellement de l'Etat. Les raisons essentielles de ce développement de la ville sont à la fois d'ordre économique et politique (René de Maximy, 1984, p. 20-77). Sur le plan économique, l'Etat favorise l'exportation à travers un réseau de postes commerciaux jalonnant les principales voies d'évacuation des produits d'exportation. Sur le plan politique, l'Etat assure la domination politique grâce à un réseau de postes militaires. La production de la ville se caractérise en son début par l'absence d'outils de gestion adéquats tels que le plan d'aménagement urbain ou d'urbanisme. Mais vers la fin de cette période, elle acquiert de manière évolutive un caractère hiérarchisé, programmé et planifié de son organisation spatiale. Cependant, le rôle du chef coutumier dans la coproduction de l'espace à la ville consiste à céder et concéder à l'Etat des terres convoitées à l'aménagement et au lotissement. Cette période assure évidemment la transition entre la société traditionnelle, autochtone, vers la société moderne dans laquelle apparaît la politique actuelle d'aménagement du territoire. L'opération immobilière par les chefs coutumiers est de moindre importance comparée à ce jour. L'exode rural est contrôlé : l'accès en ville est soumis à une justification et le séjour limité. A cet effet, la ville se préserve de l'urbanisation expansive rapide et de la création des bidonvilles. La régulation foncière par les acteurs populaires est presque inexistante.

Motivé par la modernisation, l'Etat aménage, dans les années 1910-1912, un nouveau port beaucoup plus sûr et capable d'accueillir des grands navires et modernise son système de gestion administrative, ses équipements et ses infrastructures (Marc Pain, 1984, p. 12-46 et René de Maximy, 1984, p. 15-56). Dès lors, l'organisation spatiale de la ville tente de répondre aux trois finalités : économiques afin de faciliter l'exportation des matières premières, sociales à travers le bien-être des européens résidents au Congo (RD) et esthétiques à travers la production des villas et des beaux paysages. Elle se traduit par l'aménagement de l'espace qui implique de planifier l'occupation du sol en établissant un équilibre entre des besoins en croissance et une offre territoriale cédée par le chef coutumier. Sur base d'une programmation, l'Etat fixe la taille des quartiers, la répartition des équipements publics dans les différents quartiers, la répartition des populations et, l'organisation et la gestion des espaces publics. Cette organisation spatiale fut rendue emblématique à travers la création des quartiers d'affaires ou commerciaux, des quartiers européens et des quartiers de travailleurs, la valorisation des quartiers populaires insalubres,

pour assurer la modernité. Elle reflète le développement, d'une part par rapport à l'urbanisme qui se veut garant des formes architecturales ou esthétiques et des règles de sécurité ou d'hygiène et d'autre part par rapport aux travaux publics (équipements, voiries et drainages, réseau d'eau et d'électricité, ...). D'un côté, un habitat du type européen très attractif, bien équipé est ainsi créé et, de l'autre côté un habitat du type traditionnel, sans infrastructures de base suffisantes et moins attractif. Le développement est aussi marqué par la maîtrise et la valorisation du patrimoine et de la dynamique urbaine. Mais, l'implication des chefs coutumiers dans la distribution des parcelles de terre qui était de moindre importance, prend de l'ampleur sous forme de la désobéissance civique vis à vis de l'Etat à la veille de l'indépendance.

Dès 1960, la mise en œuvre des plans d'aménagement s'est heurtée à un double écueil.

Premièrement, l'Etat indépendant n'étant pas suffisamment préparé, il a eu du mal à assumer les relèves après le départ des administratifs belges. Dans ce cas, l'occupation des terres urbaines ne suivait plus les normes. A un moment donné, elle était devenue incontrôlable.

Deuxièmement, la conjoncture des années 1970, le second choc pétrolier, la baisse des prix des matières premières non énergétiques, le tarissement des flux de prêts bancaires ont provoqué un état de quasi-banqueroute dans beaucoup de pays africains (Jean-Philippe Peemans, 1997, p. 132). La seule solution pour le Congo et tant d'autres pays africains pour faire face à cette crise était de se soumettre aux programmes d'ajustement structurel imposés par le Fonds Monétaire International. Les politiques imposées par l'ajustement ont réduit de manière sensible l'intervention directe de l'Etat dans la gestion générale des affaires du pays déclare Jean-Philippe Peemans. Affaibli par les coups fatals de cet ajustement structurel, l'Etat exerçait à peine son pouvoir régulateur. Devant cette insuffisance de plein pouvoir de l'Etat, la gestion foncière était récupérée par d'autres acteurs notamment ceux pratiquant la régulation autonome : les chefs coutumiers et les acteurs populaires. Les chefs coutumiers ont commencé alors à jouer un rôle important dans la gestion foncière et les stratégies d'accès à la terre malgré l'existence de la législation nouvelle renforçant le pouvoir de l'Etat par rapport à celui des chefs coutumiers. Car l'affaiblissement de l'Etat a rendu la question de la terre, un facteur majeur d'émergence progressive de nouveaux acteurs, entre autre les acteurs populaires, incorporés activement dans les conflits autour de la terre. Dans un contexte de monétarisation généralisée des transactions, tous ces acteurs immobiliers se livrent à la marchandisation de la terre. Pour mettre un terme à cette multiplicité de sources de régulation foncière, la régulation autonome forte assurée par les chefs coutumiers tente de s'interposer entre l'Etat et les populations dans les transactions foncières, en se basant sur la coutume, la tradition (voir le schéma 1, ci-dessous).

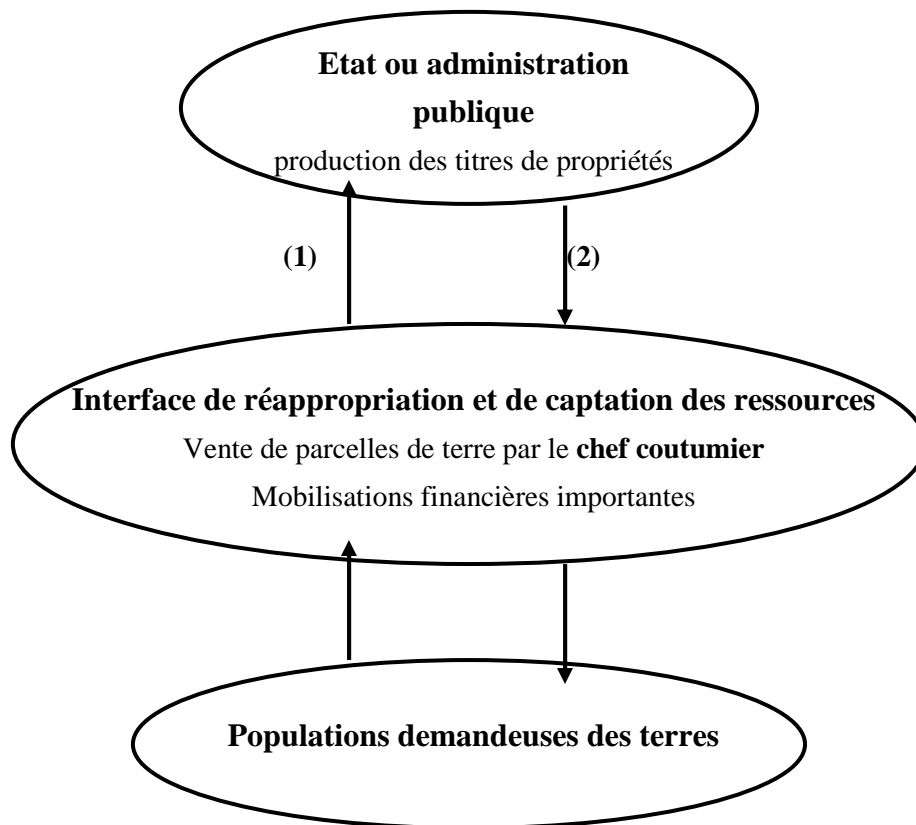


Schéma 1 : *Schéma explicatif de l'intervention de chef coutumier sur la scène foncière et immobilière à Kinshasa.*

Dans l'entre-temps, l'appropriation de la terre par des procédures administratives et judiciaires demeure.

Bien que les stratégies d'acteurs populaires produisent des quartiers non planifiés et privés des réseaux d'équipements de base, elles procurent néanmoins un sentiment de satisfaction aux acquéreurs qui ont un pouvoir d'achat très faible. Car les parcelles de terre de ces lotissements coutumiers ont en général de superficie généreuse et coûtent moins cher.

Ces quartiers populaires sont construits en dehors de tout soutien et de tout contrôle du moins officiellement de l'administration. Le processus d'urbanisation tel qu'il s'opère est qualifié d'informel et les formes qui en résultent sont peu compatibles avec les velléités de contrôle, d'approvisionnement en services, de structuration, de fiscalisation des populations urbaines par le pouvoir public.

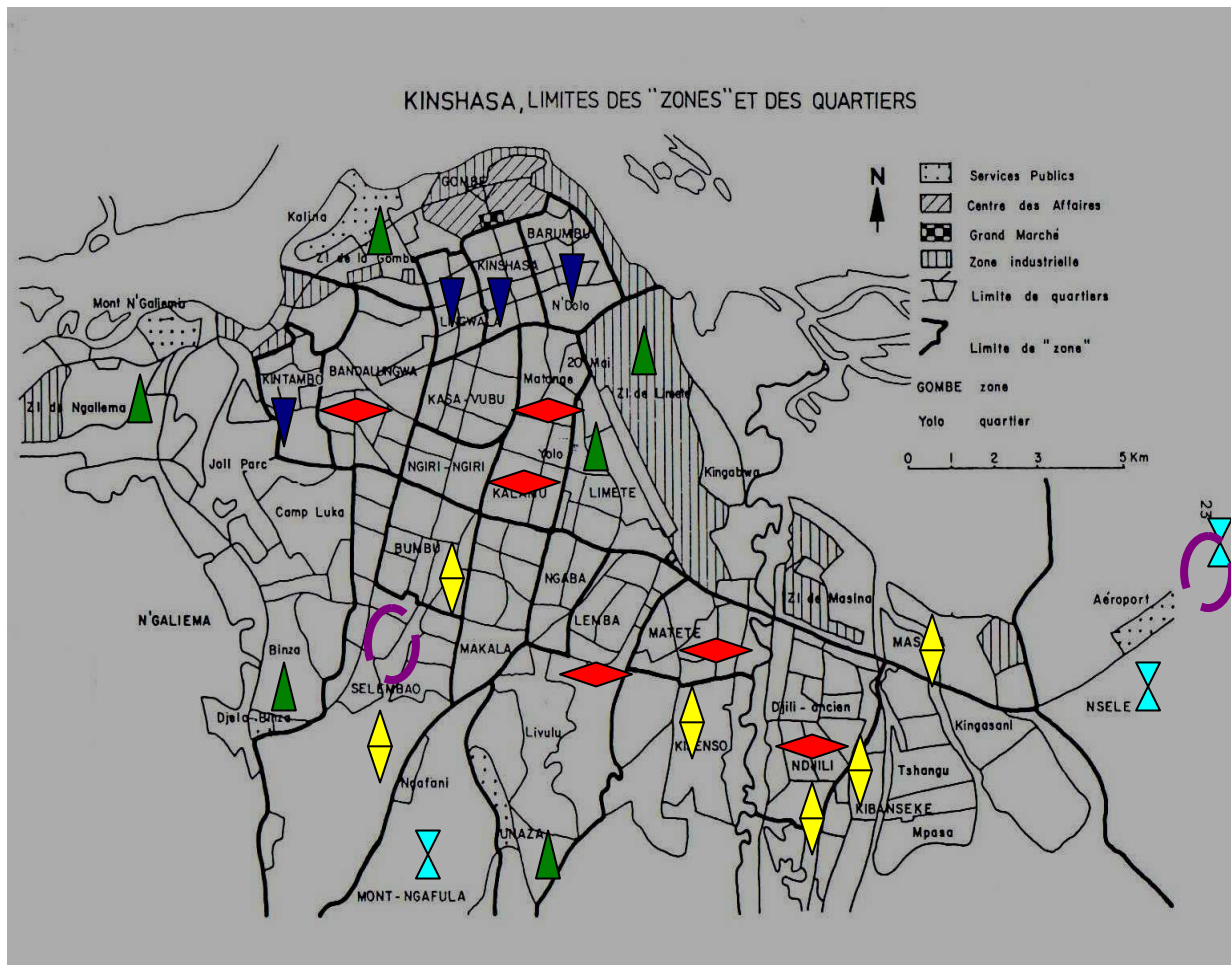
2° Typologie des quartiers dans la production spatiale à Kinshasa : identité et territoire

La problématique de la production foncière et immobilière est rendue complexe par ce grand nombre de régulations rivales composées chacune d'une pléthore d'acteurs et celui des niveaux de hiérarchisation spatiale. La ville de Kinshasa, créée dans le temps et dans l'espace, semble refléter l'influence de comportements typiques et de rituels des différentes régulations susmentionnées. Elle se présente comme un espace, à la fois géographique et social, désignant un lieu de vie où la sociabilité évolue dans le temps et au travers de l'activité des forces sociales qui l'habitent. Elle constitue un enjeu de pouvoirs très disputé entre divers acteurs :

des acteurs institutionnels, des acteurs coutumiers et des acteurs populaires peu contrôlables. Certes, ces différents acteurs s'affrontent et on remarque l'émergence de la complexité de leurs interrelations dans le processus de la création de la ville. La confrontation des logiques contradictoires de ces régulations sur la scène foncière se traduit par la production/conservation du paysage et du patrimoine public. Cette confrontation conduit alors à la forme actuelle de la ville de Kinshasa. Kinshasa devient, dans ce cas, le produit des conflits d'acteurs ; conflits dans la production des usages de la ville et des symboliques d'espace.

Les quartiers d'une ville peuvent être stratifiés et classifiés en groupes selon le type d'habitat, le niveau socio-économique, les infrastructures, les équipements existants et la chronologie de leur création. La définition spatiale des quartiers de Kinshasa est effectuée sur base de ces critères. Francis Lelo et Claudine Tshimanga distinguent cinq types d'habitat dans la physionomie spatiale de Kinshasa: quartiers résidentiels, quartiers des anciennes cités, quartiers des cités planifiées, quartiers excentriques et d'extension, et quartiers semi-ruraux (Francis Lelo Nzuzi et Claudine Tshimanga Mbuyi, 2004, p. 41-44) (voir la figure 2 ci-dessous).

Figure 2 : Kinshasa, typologie des quartiers



Source : Atlas de Kinshasa, 1975 et revue de la littérature

▲ : *quartiers résidentiels* : -Lemba (Righini), -Gombe, -Limete (résidentiel et industriel), -Ngaliema (Mbinza Ma Campagne et Mbiza INP).

▼ : *quartiers des anciennes cités* : -Kinshasa, -Lingwala, -Barumbu, - Kintambo

◆ : *quartiers des cités planifiées* : -Lemba, -Matete, N'djili (quartiers 1 à 7), -Kalamu, -Bandalungwa, -Matonge (Kalamu)

◊ : *quartiers excentriques et d'extension* : Masina, Kinseso, Selembao, Makala, N'djili extension, Bumbu, Kimbanseke, Ngaba.

⌘ : *quartiers semi-ruraux* : -Maluku, -Nsele, -Mont-Ngafula

⊖ : *quartiers d'étude* : Kitokimosi (Ouest) et Mikonga (Est)

- Les *quartiers résidentiels*⁴ sont ceux qui disposent des routes construites en dur (butimées) et des parcelles spacieuses souvent supérieures à 1000 m². Les eaux usées et les eaux de ruissellement sont évacuées grâce à un système de canalisation généralement fonctionnel. Les activités informelles sont faibles dans les rues. L'accessibilité automobile et pédestre est bonne et aménagée. Les infrastructures sont présentes ; elles sont en bon état, mais sous-utilisées. Le déplacement se fait essentiellement en véhicules individuels à cause de la faible demande de transport en commun. Dans ces quartiers, la densité est faible, soit 20 habitants à l'hectare.
- Les *quartiers des anciennes cités*⁵ sont de très vieux quartiers où les habitations sont en général vétustes et taudifiées. Les rues sont en partie butimées, les canalisations d'eau sont bouchées. La densité de la population est très forte (environ 400 hab. /ha). Les emplois informels sont très présents. La marche à pied, comme mode de transport, est très importante. Les infrastructures sont insuffisantes et dégradées. Les chaussées piétonnières ne sont pas aménagées. Ces quartiers souffrent de sérieux problèmes d'assainissement. Les parcelles sont suroccupées ; elles contiennent en moyenne dix ménages.
- Les *quartiers des cités planifiées*⁶ sont cadastrés, planifiés et dotés des commodités urbaines. Mais, les canalisations sont vieilles et sous-dimensionnées ; celles des eaux ménagères sont presque inexistantes. La densité de la population est forte, soit 350 habitants par hectare. Les emplois informels sont très importants. La mobilité piétonnière est très importante. Les parcelles ne dépassent pas 300 m². Les infrastructures sont saturées et dégradées.
- Les *quartiers excentriques et d'extension*⁷ sont essentiellement d'auto-construction. Ils sont isolés, non cadastrés et en majorité habités par des couches sociales à faibles revenus. Certains de ces quartiers sont créés sur des sites non aedificandi : inondables et collines érodables. L'accessibilité est aléatoire et impraticable à certains endroits. La mobilité piétonnière est importante. Les infrastructures publiques sont quasi-inexistantes. Les transports en commun sont aléatoires et, l'accessibilité piétonne est difficile et non aménagée.
- Les *quartiers semi-ruraux*⁸ sont faiblement occupés. Les emplois informels sont faibles et dépendent de l'ancienneté du quartier. Ces quartiers occupent à eux seuls plus de 50 % de la superficie de la ville. Ils sont quasiment vides et se trouvent à plus de 60 km du centre ville. Ils remplissent à la fois les fonctions de banlieues agricoles, industrielles, maraîchères et de récréation.

En effet, les quartiers populaires dont il est question dans la présente étude et aussi dans le contexte de Kinshasa, se situent parmi les quartiers anciens, les semi-ruraux, les excentriques et les quartiers d'extension. Le concept de quartier populaire présente certaines particularités qui le diffèrent d'autres types des quartiers (quartiers planifiés, par exemple...). Il utilise avec beaucoup d'ingéniosité, toutes les ressources disponibles pour sa production: sociales, culturelles, environnementales et économiques. Et, il ne saurait être réduit à une sorte de bidonville produite sur base d'une économie de la débrouille. Surtout qu'à l'heure actuelle il

⁴ Les quartiers résidentiels se trouvent dans les communes de Lemba (Righini), de la Gombe, de Limete (résidentiel et industriel), de Ngaliema (Mbinza Ma Campagne et Mbiza INP).

⁵ Les quartiers des anciennes cités se trouvent dans les communes de Kinshasa, Lingwala, Barumbu, Kintambo.

⁶ Les quartiers des cités planifiées se trouvent dans les communes de Lemba, Matete, N'djili (quartiers 1 à 7), Kalamu, Bandalungwa. C'est ici où se trouve le célèbre quartier Matonge (dans la commune de Kalamu), cité d'ambiance très animée tant le jour que la nuit.

⁷ Ces quartiers se trouvent dans les communes de Masina, Kinseso, Selembao, Makala, N'djili extension, Bumbu, Kimbanseke, Ngaba.

⁸ Les quartiers semi-ruraux se trouvent dans les communes de Maluku, Nsele, Mont-Ngafula.

pallie de plus en plus les carences de l'Etat ou son absence, dans le domaine de la production foncière et immobilière. Il déborde aussi le champ initial de la famille pour s'organiser en réseaux étendus. En tant qu'espace social et plus encore en tant que territoire, le quartier populaire urbain exerce sur les représentations de l'identité de ses habitants d'incontestables effets, positifs ou négatifs selon la nature plus ou moins gratifiante des espaces de vie qu'il leur offre. Créés principalement sous l'initiative des chefs coutumiers, les quartiers populaires à Kinshasa sont marqués par un tissu relationnel très dense, une certaine sensibilité commune et une vie de quartier avec son folklore. Les réseaux de solidarité, dans ces quartiers, reposent sur les liens des bons voisinages et surtout sur les liens familiaux au sens de la famille élargie. La vie communautaire est vécue au niveau de la famille, de la maison, de la rue ou avenue et du quartier. De façon quotidienne, la vie de la rue est marquée par une grande chaleur humaine : des bars et des buvettes sont en effervescence, des rencontres sportives et des activités commerciales sont très sollicitées, des réunions d'associations sont tenues, des cours des parcelles et des tronçons de ruelles sont quelquefois transformés en espaces culturels accueillant télévisions et sièges afin de suivre les grandes parties de football et des scènes théâtrales. Mais les relations de confiance et de solidarité restent limitées dans des cercles familiaux et dans des groupements mutuels ou des tontines. En effet, grâce à ces liens sociaux, beaucoup de ménages en difficulté accèdent à certains de leurs besoins essentiels et s'en sortent malgré leur situation très précaire. Ces liens de solidarité constituent bien un système de protection en termes de logique reproductive et de la sécurité ; sécurité sanitaire des personnes, sécurité de cadre de vie, etc. Il y a donc un capital social très important dans ce quartier populaire. D'importantes initiatives d'organisations associatives se constituent pour la promotion des quartiers. Elles apparaissent comme un vecteur d'innovation et de sensibilisation d'un point de vue de la culture d'approche intégrée. Car c'est par l'intermédiaire de ces organisations associatives que des nombreux quartiers sont alimentés en eau potable et en électricité, résistent aux menaces des érosions, combattent les vols et des violences nocturnes, endiguent tant soit peu le problème d'insalubrité, etc (Lusamba Kibayu Michel, 2005, p . 84-106). Cette initiative populaire se prouve par le sentiment qu'expriment les acteurs en matière de sécurisation de leurs conditions de vie. C'est donc ce sentiment qui détermine leurs attitudes en matière d'investissements, en particulier en matière d'optimisation d'investissement de la force de travail. La liaison causale entre la participation accrue des habitants aux décisions inhérentes à la qualité de leur cadre de vie et le développement de leur quartier est loin d'être linéaire, toutefois, l'agrégation de ces initiatives dans le long terme devrait concourir à fournir le cadre nécessaire, propice à une mobilisation moins marginale des résidents à l'effort d'autogestion. En effet, cette conception préventive originale se plie, assurément moins bien, aux impératifs afférents à une évaluation scientifique rigoureuse, mais il serait judicieux d'interroger les pratiques populaires informelles, mises en œuvre par les habitants, pour combler le déficit de l'Etat en cette matière. Elle est novatrice. On peut l'assimiler volontiers à la prévention sociale visant à construire ou à restaurer une identité locale et culturelle du quartier, à recréer du lien social inter-générationnel par de la médiation sociale, et à réintégrer le quartier dans la trame urbaine et économique en y diversifiant l'offre de services (Cleveland et Saville, 2003).

La présence des nombreuses activités économiques et productives (artisanat, petits commerces et autres activités informelles) exploitant les rues étroites de manière particulière contribue à l'animation des ces quartiers populaires. Cependant, ce foisonnement d'activités qui envahissent les ruelles des quartiers est source de dysfonctionnement des services urbains et de désordre (circulation, problème d'accès des certains services de secours au cœur des quartiers, nuisance) rendant les conditions de vie quelquefois difficiles dans ces quartiers. Mais, ce dysfonctionnement, aux yeux des résidents, n'en est pas un. Et ces quartiers se présentent comme un lieu de vie avec tout son folklore.

Par rapport à une vision statique et dominante de modernisation sur le développement urbain, ces quartiers populaires sont présentés comme des usurpations qui blessent le regard, celui des autorités locales, celui du touriste - étranger - voyageur de commerce - expert (regards lourds que localement on redoute de plus en plus) et de l'urbaniste mais qui en même temps accaparent des sites qui peuvent être très intéressants pour les projets d'avenir. Cette vision dominante capitaliste ignore le caractère identitaire que revêtent ces quartiers populaires. Ces derniers résultent de conflits et de confrontations ayant marqué le système de gestion foncière depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours.

Vraisemblablement, chaque habitant de ce quartier a des liens particuliers avec celui-ci. Ce sentiment d'une spécificité propre à la relation entre l'habitant et le milieu physique et social où il vit, est le signe de son appartenance au quartier. Cette relation affective entre l'habitant et son quartier est l'expression de concept d'identité. Les expériences des certains quartiers populaires de Kinshasa précisent en quelques termes cette relation affective. Tshuenge, par exemple, ce quartier populaire était affronté quotidiennement à des problèmes qui exigeaient des mesures d'ensemble ; comme les autorités municipales ne s'y intéressaient pas vraiment, dès lors les habitants se sont efforcés de trouver eux-mêmes des solutions partielles, peu satisfaisantes en général. Car deux sujets majeurs les préoccupaient encore : l'approvisionnement en eau potable et l'annexion au réseau d'électricité. Erigé en dehors du périmètre urbain, ce quartier n'a pas fait partie d'un programme officiel de lotissement et ses habitants étaient forcés de s'approvisionner en eau potable par leurs propres moyens, c'est-à-dire à des robinets des quartiers voisins, à des puits et à des sources. Mais ces deux dernières pratiques ont posé des sérieux problèmes. En fait, nombre d'habitants et surtout les enfants ont souffert de diarrhées chroniques.

Cependant, les efforts collectifs d'alimenter le quartier en eau potable se sont faits sentir. Au moyen des cotisations et d'autres formes de participation citoyenne au jour de l'installation de l'ouvrage, le quartier fut raccordé aux réseaux de distribution d'eau et d'électricité.

Cette contribution à la production matérielle de la ville est l'œuvre de la filière sociale populaire, donc la production sociale. Celle-ci renforce le sentiment d'appartenance, d'identité propre. Ensuite, certains acteurs populaires se regroupent en associations d'entraide, en schèmes de solidarité. Il peut s'agir de Likelemba, de Muziki, de tontines, etc. Et aussi, les communautés religieuses (des sectes, des groupes de prières constitués par des chrétiens, etc.) participent à la croissance des recettes destinées à l'entraide. Ces différentes structures de solidarité sont pragmatiques et compensent l'échec de l'Etat. La dépendance de la population à l'égard de ces réseaux a remplacé en grande partie la dépendance à l'égard de l'Etat dans ces quartiers. Les infrastructures de base sont une preuve tangible de cette solidarité. Les habitants du quartier sont généralement prêts à aider leurs prochains en cas de deuil ou d'un malheur quelconque. Il s'agit d'un soutien affectif et psychologique. A ces productions sociales se remarquent la création et l'animation de réseaux d'échanges de savoirs stratégiques et d'espaces collectifs de débat sur la sécurité, les relations intergroupes et inter-générationnelles. Il s'agit du comité de quartier regroupant les notables, les élites et intellectuels (groupes de réflexions), association sportive (football, arts martiaux, catch, volley bal, ...).

Mais les contraintes matérielles et financières limitent cette solidarité, cette dépendance mutuelle ou cet altruisme réciproque à un système d'échange pragmatique. On aide celui dont on s'attend à recevoir quelque chose en retour.

La dynamique participative semble générer aussi de la richesse économique. On assiste, notamment dans le quartier, à une consolidation et une réévaluation des solidarités entre proches engagés dans des rapports sociaux fondés sur l'appartenance à la proximité de la résidence. Un premier trait qui frappe à la lecture des récits de vie recueillis est que la proximité dans l'espace et dans le temps favorise certaines relations de voisinage, mais celles-ci ne s'organisent pas toutes en communautés de quartier solidaire. Il semble que ces liens de

voisinage se nouent pour certains parce que la proximité rend la chose facile et non parce qu'il existe une organisation sociale réelle dans le quartier. L'éventail de ces relations de voisinage sont fonction des besoins et de la mobilité physique des participants. Ainsi, les systèmes de solidarités codifiés peuvent s'orienter vers une certaine privatisation des relations d'entraide soumises à une évaluation continue en fonction des événements affectant les habitants. Le jeu de la ristourne, par exemple, confère un capital de départ au bénéficiaire pour amorcer une activité commerciale. Ce processus de la production économique est à même de créer d'emplois (à travers les divers services sociaux : services d'évacuation des déchets, ...), de générer de revenus individuels (location des biens), de redistribuer les revenus (taxes de transactions immobilières et d'urbanisation) et de développer d'alternatives de crédit (coopératives, likelemba, muziki, tontines, ...). On trouve sur la branche de la production symbolique et culturelle des activités productives de sens commun qui contribuent à la création ou au renforcement d'identités ou de mémoires collectives (Bernard Declève et Rosanna Forray, 2004, p. 166). Parmi ces activités qui participent à l'élaboration de représentations des grands enjeux collectifs, on distingue: - l'organisation d'évènements collectifs (conférences et réunions mensuelles) qui sont des occasions de créer davantage du lien social ; -la contribution à des processus d'échange de savoir-faire stratégiques et de formation qui améliorent des compétences individuelles en développant chez le participant une expérience de gestion, de communication, de musique, etc. ; -la contribution à l'élaboration des produits culturels (dans les quartiers populaires comme Tshuenge par exemple, nous avons vu que des places, des cours des parcelles et des tronçons de ruelles sont transformés en espaces culturels accueillant télévisions et sièges afin de suivre les grandes parties de football et des scènes théâtrales) ; -la production de représentations du territoire ou de projets collectifs (les ponts de fortune, les espaces publics, école du quartier, ...) ; -etc....

3. Conclusion

Au terme de cet article, nous avons essayé de comprendre, face à la complexité des jeux d'acteurs, comment les acteurs populaires construisent leurs pratiques et leurs identités territoriales dans leur rapport à la réalité urbaine de Kinshasa. Il ressort de cette étude que les acteurs populaires se montrent réellement capables d'inventer des stratégies et de les rendre effectives par la production des quartiers populaires. Pour chaque acteur, l'assemblage de ces quartiers d'appartenance forme sa territorialité (Guy Di Méo et Pascal Buléon, 2005, p. 38). Il se dessine donc derrière ces territorialités des aires des systèmes d'action dans lesquels s'inscrivent ces acteurs. Ces territorialités expriment d'incontestables identités, à la fois personnelles et collectives. Et d'importantes initiatives d'organisation de la population pour la promotion du quartier s'opèrent. Elles constituent un vecteur d'innovation et de sensibilisation d'un point de vue de la culture d'approche intégrée. Car c'est par l'intermédiaire de ces initiatives que nombreux quartiers sont alimentés en eau potable et en électricité.

Ces quartiers, indiquant des représentations des lieux de vie et des demi-territoires, sont caractérisés par des fortes identités issues des cultures et des pratiques populaires. Ils arriment les individus à leurs espaces vécus. Ils forment bien ce lien sensible, émotionnel, affectif, tendu entre le sujet, l'acteur, les groupes sociaux et les territoires : un lien que tisse la territorialité de chacun (Guy Di Méo et Pascal Buléon, 2005, p. 38).

Les pratiques populaires, notamment la connexion du quartier en eau potable et en électricité, la réhabilitation des rues et des bâtiments collectifs, la lutte anti-érosive aux moyens des plantes de végétaux, de construction des larges caniveaux et de barricade des sacs à sable sur

les têtes érosives, ..., le désherbage et l'apport de tout confort dans le quartier pour une meilleure condition de vie, la solidarité entre habitants, la gestion à l'amiable des conflits, ..., participent fondamentalement à cette construction d'identité et de territoire. Elles créent une communication, mais aussi une médiation interindividuelle autorisant la fabrication de représentations communes. C'est dans le cadre de ces pratiques que se construisent ou se modifient les identités et les territorialités, à l'échelle de l'histoire individuelle comme de l'histoire collective. Ce sont ces pratiques qui reformulent, reconstruisent en permanence les héritages et créent ainsi de la nouveauté identitaire.

Notices bibliographiques

ANDRIANJAFY Emmanuelle (2004), *Economie populaire, territoires et développement à Madagascar : les dimensions historiques, économiques et socioculturelles du Fokonolona. Etudes de cas : la commune rurale de Masindray et la commune urbaine d'Anosibe*, UCL, 313 p., thèse.

BRUNET Roger et DOLLFUS Olivier (1990), *Mondes nouveaux*, Hachette/Reclus, Collection Géographie Universelle, Paris, 551 p.

BRUNET Roger (1997), « Champs et contrechamps. Raisons de géographe », in *Mappemonde*, Belin, Paris, 319 p.

CHARLIER Sophie Marthe Nyssens, Jean-Philippe Peemans et Isabel Yépez del Castillo (2004), *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, CIACO, Louvain-la-neuve, 388 p.

CLEVELAND, G., Saville, G. (2003), "An introduction to 2nd Generation CPTED part 2, CPTED", *Perspectives*, Vol.5, n°2, 1-4.

DECLÈVE Bernard et Rosanna Forray (2004), *Arbres à palabres. Pratiques européennes de participation citoyenne aux politiques de régénération urbaine*, UCL Presses universitaires de Louvain, 229 p.

DI MEO Guy et BULEON Pascal (2005), *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Armand Colin, Paris, 297 p.

KAREN Klaue (1986), « Territorialité à différentes échelles, du village au pays », dans PELLEGRINO pierre et al., *La théorie de l'espace humain. Transformations globales et structures locales*, CRAAL-FNSRS-UNESCO, Genève, 249 p.

LAURENT Pierre-Joseph et PEEMANS Jean-Philippe (1998), « Les Dimensions Socio-économiques du Développement local en Afrique au Sud du Sahara : Quelles stratégies pour quels Acteurs ? », dans NASSIROU Bako-Arifari et Pierre Laurent (eds), *Association Euro-Africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement*, APAD, Bulletin n° 15, Lit Verlag, Hamburg, 167 p.

LAPEYRE, FREDERIC (2002), « Le rêve d'un développement sans conflit », *Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n°13, Paris, PUF.

LARRAECHEA Ignacio et Marthe NYSSENS (1994), « L'économie populaire : au-delà du secteur informel. Analyse à partir du cas chilien », in *Regards Méfis*, Louvain-la-Neuve, Vol. 3.

LARRAECHEA Ignacio et Marthe NYSSENS (1994), "L'économie solidaire, un autre regard sur l'économie populaire au Chili, in Jean-Louis LAVILLE (Sous la direction de), *L'économie solidaire: une perspective internationale*, Coll. [Sociologie économique](#), Desclée De Brouwer, Paris.

LARRAECHEA Ignacio et Marthe NYSSENS (1996), "L'économie populaire : un défi épistémologique pour les économistes", in *La connaissance des pauvres*, GIREP, Ed. Travailler le social, Louvain-la-Neuve.

LELO Nzuzi Francis & TSHIMANGA Mbuyi (2004), *Pauvreté urbaine à Kinshasa*, Cordaid, Kinshasa, 167 p.

LUSAMBA Kibayu Michel (1996), *L'utilisation des matériaux locaux de construction et l'amélioration de l'habitat en milieu rural : cas de la zone de Mbanza-Ngungu*, F.C.K., Kinshasa, 170 P.

LUSAMBA Kibayu Michel (2005), *Le rôle des chefs coutumiers dans la production de la ville : le cas de la ville de Kinshasa-est*, Louvain-la-neuve, 176 p., mémoire DEA.

MAXIMY René de (1984), *Kinshasa, ville en suspens...*, Editions de l'Orstom, Paris, 476 p.

NYSSENS Marthe et Bruno VAN DER LINDEN (2000), « Embeddedness, Cooperation and Popular Economy Firms in The Informal Sector », in *Journal of Development Economics*, Vol. 61, Issue 1.

PAIN Marc (1984), *Kinshasa, la ville et la cité*, Editions de l'Orstom, Paris, 267 p.

PANERAI philippe et al. (1980), *Eléments d'analyse urbaine*, AAM, Bruxelles, 195 p.

PEEMANS Jean-Philippe (1997), *Crise de modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 234 p.

PEEMANS Jean-Philippe (1997), *Le Congo-Zaïre au gré du XXe siècle. Etat, conomie, Société. 1880*, Coll. « Zaïre-Histoire & société », L'Harmattan, Paris/Montréal, 279 p.

PEEMANS Jean-Philippe (2002), *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement face aux histoires du développement « réel » dans la seconde moitié du XXème siècle*, Academia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve/Paris, 534 p.

PELLEGRINO Pierre, C. Faria, J. Neves, P. Santos, M. Silvano (éd.), (1986), *Espace et développement. Développement spatial et identités régionales au Portugal ; espaces en interaction, transformations régionales et structures locales*, Tome I, CRAAL-UNESCO, Genève, 478 p.

PELLEGRINO pierre, A. Bailly, M. Bassand, S. Bordreuil, A. Bourdin, M. Flückiger, J. Gaspar, G. Gaudard, C. Hummel, C. Hussy, F. Lautier, R. Ledrut, A.M. Lima, S. Lopes, S. Ostrowetsky, M. Porto, J. Remy, C. Ricq, P. Rutake, G. Albert, C. Borsari, C. Castella, F. Jacot, L. Mondada, J. Neves, P. Santos et F. Silvano (1986), *La théorie de l'espace humain. Transformations globales et structures locales*, CRAAL-FNSRS-UNESCO, Genève, 249 p.

RONCAYOLO Marcel (1993), «*La ville et ses territoires* », folio essais, n° 139.

SCHUURMAN F. (1993), « Introduction: Development Theory in the 1990's », *Beyond the Impasse, New directions in development theory*, Zed Books, London, p. 31-32.

SOJA E.J. (1993), «The political organization of space», cité par Marcel Roncayolo, «*La ville et ses territoires* », folio essais, n° 139.